



Fiche de données de sécurité

Anticalcaire

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision : 03/09/2020 - Remplace 28/01/2011 - Version 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **Anticalcaire**
Forme du produit : Mélange
Code du produit : 10010xxx
Composants dangereux : Pas d'informations disponibles

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Aide au rinçage.

Utilisations déconseillées

Restrictions d'emploi : Aucune donnée disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

C.A.I.
ZAC Charles Martel - 395 Rue Gustave Courbet
34750 Villeneuve lès Maguelonne - France
T 04 67 42 30 12
info@cai34.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)145 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxico-vigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) : http://echa.europa.eu/help/nationalhelp_contact_en.asp



Fiche de données de sécurité

Anticalcaire

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision : 03/09/2020 - Remplace 28/01/2011 - Version 1.0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

<u>Classification</u>	: R34
<u>Classification (CLP)</u>	: Corrosion, irritation cutanée/oculaire - Irritation respiratoire, CAT1B - H314
<u>Étiquetage</u>	: Aucune donnée disponible.
<u>Mention d'avertissement</u>	: Aucune donnée disponible.
<u>Mentions de Danger</u>	: Danger.
<u>Conseil de Prudence</u>	: P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P302/350 En cas de contact avec la peau : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. P305/351/338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau

2.3. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Extra étiquetage à afficher - Extra classification(s) à afficher

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Aucun composant dangereux

CAS : 1310-72-2 EC : 215-185-5 Index CE : 011-002-00-6	HYDROXYDE DE SODIUM	1 à 10%
CAS : - EC : - Index CE : -	PREPARATION D'ACIDE	1 à 10%
CAS : 50-00-0 EC : 200-001-8 Index CE : 605-001-00-5	FORMALDEHYDE	1 à 10%



Fiche de données de sécurité

Anticalcaire

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision : 03/09/2020 - Remplace 28/01/2011 - Version 1.0

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: En cas d'inhalation de vapeurs, sortir la victime à l'air frais et la garder au repos. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon.
Premiers soins après contact oculaire	: Aucune information.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration par les voies respiratoires, donner de l'air.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: L'inhalation de concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols, peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Transporter la personne à l'air, la maintenir au chaud et au repos. S'il y a eu aspiration du produit dans les poumons transporter d'urgence en milieu hospitalier.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: En cas d'atteinte de la peau par un jet sous haute pression, il y a risque d'introduction dans l'organisme. Le blessé doit être transporté en milieu hospitalier même en l'absence apparente de blessure.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin et apporter cette fiche.
Symptômes/effets après ingestion	: Risque possible de diarrhée et de vomissement. Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration dans les voies respiratoires. Ne pas boire.
Symptômes chroniques	: Aucune information.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information / donnée disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: En cas d'incendie, utiliser une mousse, neige carbonique, CO2, poudre d'extinction.
Agents d'extinction non appropriés	: Aucune information.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Aucune information.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Autres informations	: Aucune information.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Aucune information.
Procédures d'urgence	: Aucune information.

Pour les secouristes

Équipement de protection	: Porter des vêtements de protection décrits dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux.
Procédures d'urgence	: Aucune information.



Fiche de données de sécurité

Anticalcaire

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision : 03/09/2020 - Remplace 28/01/2011 - Version 1.0

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

IMMEDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Diluer avec de l'eau et neutraliser avec du carbonate de sodium ou du calcium.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter l'accumulation d'électricité statique en mettant à la terre les équipements.
: Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur les carters chauds et des contacts électriques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Aucune information.

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche à température ambiante à l'abri de l'eau, de l'humidité et de toute source d'ignition.

Produits incompatibles : Aucune information.

Matières incompatibles : Aucune information.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée / information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
HYDROXYDE DE SODIUM	VLEP					
PREPARATION D'ACIDE	VLEP					
FORMALDEHYDE	VLEP					

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection :



Équipement respiratoire

: Aucune donnée disponible.

Protection des mains

: Porter des gants résistants nécessaires en cas de contact prolongé ou répété.

Protection des yeux

: Porter des lunettes de protection ou écran facial en cas de risque de projections.

Autres mesures de protection

: Aucune donnée disponible.



Fiche de données de sécurité

Anticalcaire

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision : 03/09/2020 - Remplace 28/01/2011 - Version 1.0

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Liquides
Couleur : Jaune pâle
Odeur : Acide Solubilité :
Soluble dans l'eau Point
d'explosion : - Densité à 25°C
(kg/m3) : 1,14
PH : 3
Point d'éclair (°C) : 100

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité liée aux substances, récipients et contaminants auxquels la substance ou le mélange risquent d'être exposés lors de leur transport, de leur stockage et de leur utilisation : Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi. Stabilité de la substance ou du mélange dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation, en ce qui concerne la température et la pression : Stable à température normale et à l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

conditions dangereuses. (Voir section 10.1 pour la réactivité pouvant générer des risques tenant compte des substances, des récipients et des contaminants auxquels la substance ou le mélange risquent d'être exposés lors de leur transport, de leur stockage et de leur utilisation.). Réaction ou polymérisation de la substance ou du mélange dégageant de la pression ou de la chaleur excessive ou en générant d'autres conditions dangereuses : Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Énumération des conditions, telles que la température, la pression, la lumière, les chocs, les décharges électrostatiques, les vibrations ou d'autres contraintes physiques, qui pourraient donner lieu à une situation dangereuse : Craint le gel.

10.5. Matières incompatibles

Familles de substances ou de mélanges, ou substances spécifiques, telles que l'eau, l'air, les acides, les bases, les agents oxydants, avec lesquelles la substance ou le mélange pourrait réagir en générant une situation dangereuse : Oxydants fort, acides forts, bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux connus et produits que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement : Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Peut être irritant pour les voies respiratoires et les muqueuses.
Indications complémentaires	: A notre connaissance (et en tenant compte de sa composition) ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger.
Toxicité aiguë	: Lésions cutanées.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque des irritations pour les yeux.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Contacter un médecin.
Ingestion	: Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé.
Cancérogénicité	: Non classé.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé.



Fiche de Données de Sécurité

Anticalcaire

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision : 03/09/2020 - Remplace 28/01/2011 - Version 1.0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

ECOTOXICITE : Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Mobilité: Ce produit est soluble dans l'eau.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est à non biodégradable.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires : Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Non concerné par les la réglementation des transports ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Phrases de risques: R34 Provoque des brûlures.

Phrases de sécurités :

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.



RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H- et EUH:

H301	Toxique en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutanée
H331	Toxique par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoire
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit